

de suivre de près l'évolution de la situation européenne. Toutefois, les quelques événements d'importance sur le plan diplomatique tournèrent autour des points de friction associés au bipolarisme mondial. Lors de la conférence Gray de janvier 1947, Louis Saint-Laurent avait nommé la France comme l'un des principaux partenaires du Canada. On ne retrouve cependant pas beaucoup de preuves de cette priorité dans les archives du ministère des Affaires extérieures. Nous avons reproduit une dépêche détaillée et révélatrice rédigée par Charles Ritchie au sujet de «l'état de préparation, tant morale que matérielle, de la France» (document 1058). Comme le fit remarquer Escott Reid, cette dépêche témoignait d'une «apathie [de la France] qui met en danger nos intérêts nationaux⁹». Largement distribué à Ottawa, ce rapport influença sans doute les efforts ultérieurs du Canada pour obtenir de la France et de la Belgique une adhésion plus ferme au Traité de l'Atlantique Nord (documents 372, 373, 379, 381, 383 et 390).

Le différend au sujet des trésors d'art polonais envenima les relations entre la Pologne et le gouvernement québécois. Parallèlement, l'intensification de la guerre froide entraîna une remise en cause fondamentale des informations et des privilèges que le Canada échangeait avec l'Union soviétique. À la fin de l'année, le ministère des Affaires extérieures s'orientait, avec certaines hésitations, vers la «guerre psychologique» avec les adversaires du Canada dans la guerre froide.

En ce qui a trait à d'autres régions, le bilan en fut un d'indifférence ou de réticence à s'impliquer. Ce fut manifestement le cas de nos relations avec l'Amérique latine. L'échange entre T.C. Davis et Pearson (dont la réponse reflète ses annotations en marge de la lettre de Davis) témoigne éloquemment de l'orientation occidentale de la politique du Canada. L'Asie n'avait pas plus de priorité, comme l'indique la décision du Cabinet sur la question de la représentation à Ceylan. Les tensions de la guerre froide accentuèrent les inquiétudes concernant la Chine et la Corée (avec en plus dans ce dernier cas la crise aiguë que provoqua, au sein du Cabinet, la participation canadienne à la Commission temporaire des Nations Unies pour la Corée), même si le Canada avait, à l'égard de la Chine, des intérêts qu'il fallait suivre de près. Évidemment, ce manque d'attention portée à l'Extrême-Orient eut, entre autres, pour conséquence que lorsque le Conseil de sécurité des Nations Unies se pencha sur le cas de l'Indonésie, le ministère des Affaires extérieures dut rechercher des sources d'information additionnelles à ses rapports de La Haye (documents 141, 147 et 152 à 154). Cette situation était tout simplement symptomatique d'un ministère des affaires étrangères dont les ressources et le personnel, en croissance, n'était pas encore à la hauteur de ses intérêts, responsabilités et engagements à l'étranger.

Pour ce survol des relations internationales du Canada telles que vues de l'Édifice de l'Est, je me suis fondé sur les archives du ministère des Affaires extérieures (maintenant le ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur), du Bureau du Conseil privé et du ministère des Finances et, au besoin, sur celles d'autres ministères ainsi que sur des collections privées aux Archives nationales du Canada, y compris les documents de William Lyon Mackenzie, Louis S. Saint-Laurent, Lester B. Pearson, Hume Wrong, Escott Reid et d'autres. Les principes directeurs suivis pour sélectionner les documents présentés dans le présent volume sont exposés dans l'Introduction au volume 7. Les signes conventionnels sont les mêmes que

⁹BCP/vol.245 : E. Reid à B. Claxton, 16 juin 1948.